

**Société de Nutrition Animale de Bourgogne**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 euros**  
**Siège social : 49, route d'Auxerre, Monéteau (89470)**  
**RCS Auxerre 351 517 347**

**DELIBERATION DU PRESIDENT**

Le 06 Janvier 2006, Monsieur Michel Fosseppez, Président de la société par actions simplifiée dénommée "Société de Nutrition Animale de Bourgogne", au capital de 1 200 000 euros, ayant son siège social à Monéteau (89470), 49, route d'Auxerre,

Constate la démission de Monsieur Gérard BARANGER, Directeur Général de la société à compter du 1<sup>er</sup> Février 2006,

Décide de nommer en remplacement pour une durée indéterminée, Monsieur Joël BILLOTTE, demeurant 24 avenue du Docteur Schweiter, 89290 Champs sur Yonne, en qualité de Directeur Général de la société, conformément aux statuts.

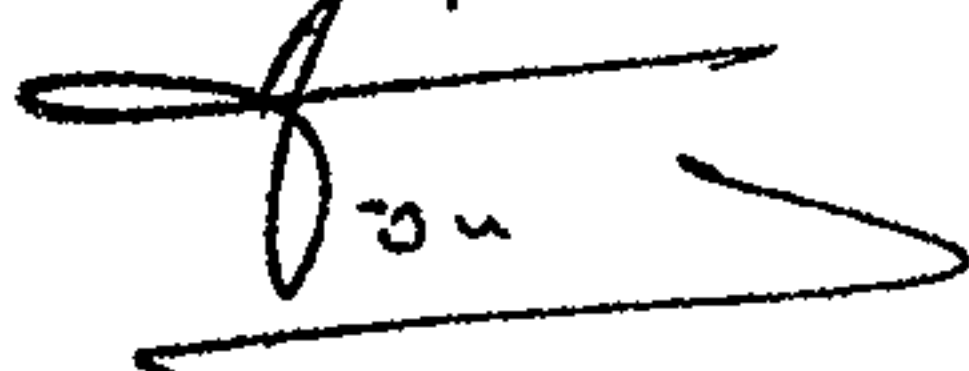
Conformément aux dispositions de l'article 17.4 des statuts, le Directeur Général disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président, à l'exception de celui de représentation.

Le Directeur Général ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

M. Fosseppez



Le Directeur Général

Bon pour acceptation de  
fonction de D<sup>r</sup> Général  
J. Billotte

